



Les effectifs salariés privé hors intérim Dijon métropole - Troisième trimestre 2022

Les effectifs salariés restent orientés à la hausse au sein de Dijon métropole.

La métropole dijonnaise, territoire urbain et orienté dans les services et le commerce, compte au troisième trimestre 2022 environ **93 000 salariés privés** dont environ 80 % dans le secteur tertiaire. L'industrie, très présente dans le département et la région ne représente que 12 % des salariés de Dijon métropole contre 17 % en Côte-d'Or et 25 % en Bourgogne-Franche-Comté.

Malgré un contexte économique international difficile, les effectifs salariés hors intérim au sein de Dijon métropole restent orientés à la hausse sur un an (+ 1,2 %, + 1 070 postes). Cette progression est assez proche de celle de la Côte-d'Or (+ 1,3 %) et du niveau régional (+ 0,9 %).

Malgré les difficultés de l'année 2020, le nombre de salariés au troisième trimestre 2022 est plus élevé qu'avant la crise sanitaire dans la métropole (+ 1 990 postes si l'on compare au même trimestre de l'année 2019).

Sur un an, les secteurs tertiaires (services et commerce) sont en hausse. Le secteur des **services** hors intérim porte la majorité de cette progression. En effet, ce secteur progresse, au même rythme qu'en Côte-d'Or, de + 1,7 % sur un an (soit + 980 postes). Le dynamisme constaté dans le secteur des services s'explique en partie par les bons résultats sur un an du secteur de la restauration et de l'hébergement qui progresse de + 240 postes et retrouve un nombre de salariés supérieur à celui d'avant crise. On peut toutefois noter les difficultés du secteur du transport-entrepôt qui perd 60 postes en un an.

Le **commerce** qui regroupe le commerce de gros, de détail et la réparation automobile est en hausse sur un an (+ 1,7 % soit une hausse de 240 postes). Cette progression est plus marquée qu'en région (+ 0,6 %).

Au plus fort de la crise, le secteur de la **construction** (bâtiment et travaux publics) a été préservé et a continué à gagner des postes. Depuis un an, la dynamique est moins marquée dans la métropole dijonnaise et le secteur perd des postes. Les résultats sont moins bons qu'au niveau de la région dont les effectifs progressent de + 0,1 % sur un an. Le bilan sur la période de crise reste toutefois positif dans la métropole.

Dans l'**industrie**, le territoire de Dijon métropole poursuit sa baisse engagée depuis plusieurs années. En un an, ce sont 40 postes qui ont été perdus dans l'industrie.

Chiffres clés du trimestre (3T2022 / 3T2021)

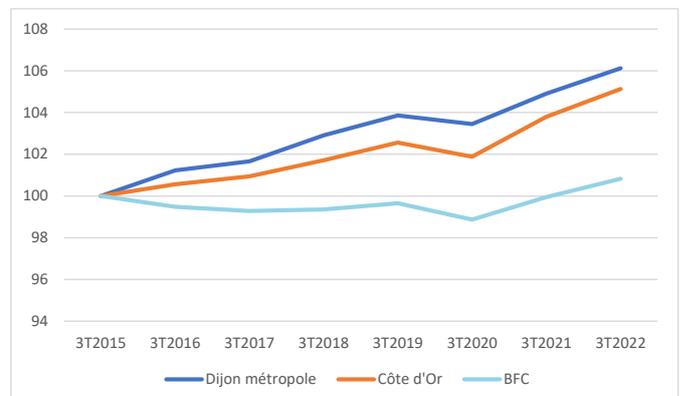
Effectifs salariés permanents : + 1 070 dont

			
Industrie	Construction	Commerce	Services HI*
- 40	- 110	+ 240	+ 980

* : hors intérim. Compte tenu des arrondis (à la dizaine), la somme des secteurs peut différer du total.

Source : Urssaf

Evolution des effectifs salariés (base 100 : 3T2015)



Source : Urssaf

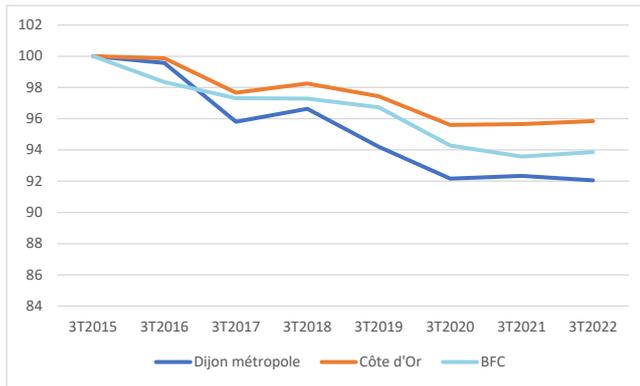
Les effectifs salariés (hors intérim)

Secteur	Nb emplois	Part dans le total	Evol 3T2021 / 3T2022	
	3T2022		%	en valeur
Industrie	11 610	12%	-0,3	-40
Construction	7 480	8%	-1,4	-110
Commerce	14 570	16%	1,7	240
Services	59 360	64%	1,7	980
Total hors intérim - Dijon Métropole	93 020	100%	1,2	1 070
Côte-d'Or	145 070	-	1,3	1 830
Bourgogne-Franche-Comté	636 260	-	0,9	5 530

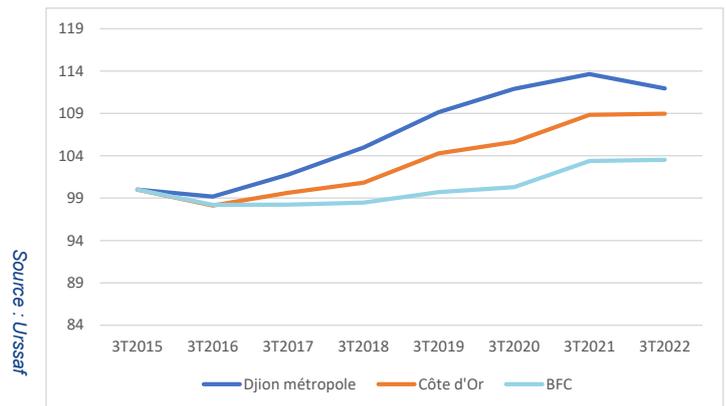
Source : Urssaf. Compte tenu des arrondis (à la dizaine), la somme des secteurs peut différer du total.



Evolution des effectifs salariés (base 100 : 3T2015) Industrie

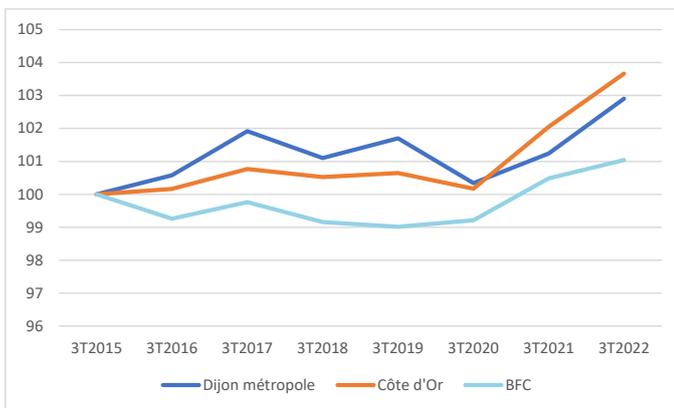


Evolution des effectifs salariés (base 100 : 3T2015) Construction



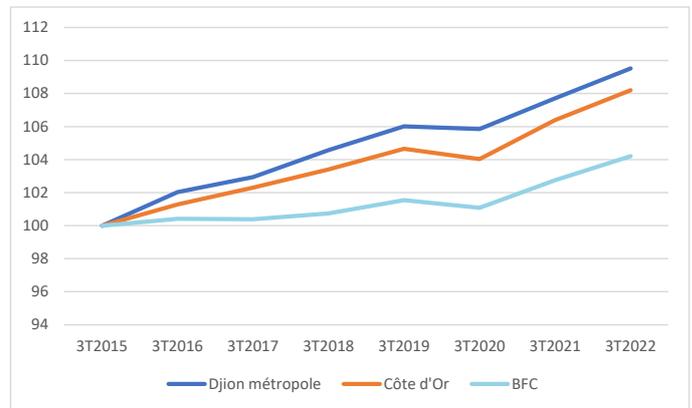
Source : Urssaf

Evolution des effectifs salariés (base 100 : 3T2015) Commerce



Source : Urssaf

Evolution des effectifs salariés (base 100 : 3T2015) Services hors Intérim



Le regard de Dijon métropole *Le « climat des affaires » reste dans une tendance favorable même si les tensions se ressentent un peu plus sur fond de hausses des taux, hausses du coût des matières premières et de l'énergie, difficultés de recrutement dans plusieurs domaines industriels et de services. Soulignons positivement que malgré ce contexte inédit les services restent la « locomotive » des dynamiques de l'emploi sur la Métropole. Secteur de la construction qui est un marqueur important reste stable malgré tout, comme au second trimestre 2022.*

Sources et méthodologie

Cet encadré est un extrait des éléments méthodologiques détaillés disponibles sur urssaf.org.

La publication s'appuie sur les données de la base Séquoia qui centralise depuis janvier 1997 les effectifs et les assiettes salariales issus des obligations déclaratives des employeurs : le bordereau de cotisations (BRC) et la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC.

Le BRC était rempli par chaque établissement employeur du régime général exerçant son activité en France pour déclarer à l'Urssaf ses cotisations sociales, les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG) donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que ses effectifs salariés. Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La DSN est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1er janvier 2018. (dès lors que la substitution de la DADS par la DSN est avérée). Depuis, les effectifs déclara-

rés utilisés dans la chaîne de production Urssaf sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. La comparaison des effectifs calculés avec ceux déclarés montrent une application hétérogène par les entreprises des règles de détermination des effectifs. Leur calcul par l'Urssaf en assure a contrario l'homogénéité.

Les données présentées sont provisoires pour le dernier trimestre et comprennent des révisions sur l'historique, essentiellement sur le dernier trimestre.

L'effectif salarié, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. Les apprentis ne sont pas comptabilisés.

Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3e trimestre. Les données sur les effectifs salariés sont hors intérim. Elles sont en valeur brute (non corrigées des variations saisonnières) et les évolutions sont en glissement annuel (c'est-à-dire comparaison du trimestre observé par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Urssaf Bourgogne – 8 bd Clemenceau 21037 Dijon Cedex - Directeur de la publication : L. Matz – Rédaction : J-C. Andrey – La collection *Regard SUR* dédiée aux publications partenariales est consultable sur le site de l'Urssaf Bourgogne (rubrique Partenariat).

Pour toute demande : statistique.bfc@urssaf.fr

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.